

# SEMINAIRE TECHNOPOLES ET POLES DE COMPETITIVITE

GTZ - Banque Mondiale/KNE-MENA - Ville  
de Marseille – CCI Marseille Provence –  
Marseille Innovation - MPM – Ville de Tunis

## Atelier 5: Financement

# QUESTIONNEMENTS

- Quels financement des infrastructures et du développement des entreprises innovantes?
- Quelles combinaisons entre appui financier et assistance technique?
- Quel partenariat financier public privé?

Remarque: défi Maghreb: objectifs ambitieux: emploi; désengagement de l'état; incitation au privé dans les technopôles; comment faciliter le financement par de nouveaux mécanismes. + Développement durable?

# Les domaines des financement

- Le financement de l'animation du pôle : l'équipe, les études, la communication, les locaux...
- Le financement des projets de R&D
- Le financement des infrastructures :
  - Les plateformes technologiques : production et recherche
  - L'immobilier : entreprises, logements
  - Les équipements techniques : haut débit, réseaux...
- Le financement des entreprises

# Adapter et varier le financement selon la phase de développement du technopôle

- Des IDEs pour la 1ère phase d'émergence
- Les investissements des grands groupes
- Des fonds d'investissement
- Des promoteurs nationaux et locaux

- La période de démarrage : la nécessité du financement public (Etat, collectivités)
- Les ressources pérennes
  - Les prestations d'intérêt commun : cotisations des membres du pôle
  - Les services rendus et valorisables : rémunération par les utilisateurs (entreprises, laboratoires...)
  - Les retombées d'intérêt général : financement public

# Le financement des projets de R&D

- Un système général d'aides publiques: au travers d'agences spécialisées,
- Systèmes spécifiques : subventions en fonction de la proximité du marché ou de la nature des projets (petits et grands), les dispositions fiscales (zones d'exonération, crédit impôt recherche, statut de la JEI), dispositif de garantie (public, semi-public) et de financement
- Financements spécifiques au travers de projets coopératifs EU-MEDA; 75% aux PME (EU)

# Le financement des infrastructures

Le cas des plateformes technologiques : outil de coopération recherche-entreprise, formation, hébergement de jeunes entreprises, logements...

Investissement + fonctionnement

Prestations valorisables + services d'intérêt commun

MODELE ECONOMIQUE MIXTE

Investisseur privé, financement bancaire,  
subventions publiques

# Les locaux d'entreprises et les locaux communs

- Pépinières, hôtels d'entreprises, locaux adaptés, centres de congrès
- Les loyers et business models à adapter selon les stades de développement des entreprises et des technopôles; financement public (terrains, partie des bâtiments)
- L'insuffisance de l'offre de marché, la nécessaire intervention publique
- Les partenariats publics privés : bail, concession...

# Le financement des entreprises

- Les besoins : fonds propres, prêts, garanties
- Les organismes : banques, établissement de place, fonds de capital investissement (capital risque, capital développement, amorçage), Bourse technologique...
- Le rôle de l'Etat : amorcer, entraîner, sécuriser.  
fonds de fonds (double étage), intervention directe,  
système de garantie (atténuer le risque)

# Quelles combinaisons entre appui financier et assistance technique

L'impact de l'appui financier est souvent fonction de la capacité technique du bénéficiaire  
pour en tirer le meilleur parti: l'assistance technique  
d'assistance technique est donc nécessaire, mais  
doit être dispensée sur la base d'objectifs  
mesurables

Adapter les services du technopôle à la hauteur  
des enjeux des entreprises et des acteurs

# Fonds d'amorçage

- Jouent un rôle primordial , notamment pour les pousses et start-ups
- Il en existe (TU, MA) mais en nombre insuffisant: il faut les démultiplier
- Règles du jeu de ces fonds doivent être précisées et adptées aux contraintes des partenaires

# Mme Gongi

- Financement adapté à la nature des investissements
- Technopôle Monastir textile
- Fonds de roulement tjs +
- Aisance remboursement de la dette
- Minimisation inv et charge fin
- TRI acceptable 12%; délai 20 ans
- Terrain prix symbolique accordé par l' état
- Institut de formation PPP
- innovation: pub besoin d'un cadre juridique adapté
- Attractivité
- Capital social technopôle? Crédit LTà adapté car rentabilité différée



# Leaute

- Favoriser l'innovation technologiques
- Grand groupes en plus des pme: passerelles – win win - réseaux
- Aspects formation
- Financement: Respecter la chaîne de l'innovation: adapter les soutiens ; outils spécifiques; bonus de l'état: 40 % en avances remboursables (0% remboursables en cas de succès- phase risquée taux 'des échec 40% souvent commerciaux; pas technique 15% de subventions; abondés par les collectivités locales
- Notions de suivi pour les suivre
- OSEO: Financement de la recherche de partenaires en TU
- Coopération internationale: Attractivité favoriser les investissements extérieurs: des IDE: fiscalité, propriété industrielle,
- Outils financiers simples simplifiés pour les chercheurs: pb de management;
- Les chercheurs ont besoin de bcp d'accompagnement; coaching; formation dans les écoles de commerce
- Ingénierie des projets

# Mme Ruettgers

- FEMIP:
  - Financement LT 1-20 et +
  - Financement à partage de risque
  - Capital risque quasi-fond propres SICAR
  - Fonds d' AT d' accompagnement: dons
- Infra: appui pub indispensable: terrains: éviter la spec. Immob
- Aménagement autour de technopôle : ne pas imposer le cout au technopôle public indispensable même si gestion privé: pas de rentabilité immédiate
- Recherche: appui public: subventions, exemptions fiscales
- Fonds propres des entreprise privés: + capitaux à risque
- Comment convaincre le banquier des projets innovants? FEMIP: financement direct à l' état pour les infra: AT (dons aux technopôles et secteurs); financement indirect aux entreprises: prêt global « technopôles »croissance appui aux banques locales publiques et privées pour évaluer les projets.
- PPP: bon mix? Prix raisonable à fair payer par le privé? Pas de modèle

# Terroir

- Technopôles : Dispositif, projet coopératif
- Activités de marché: produits et services qui relèvent de financements privés (rentabilité, modèles économiques propres)
- Activités « hors marché » ayant des ‘fortes externalités positives: R, innovation, améliorations de la formations, compétitivités; fortes retombées qui relèvent du financement public

# NECESSITE de l'EVALUATION

## Critères d'évaluation du succès des projets

- Rarement des politiques sectorielles qui réussissent
- Peu de réussites de technopôles en France en terme de bilan financier (cout par emploi!!)
- Définition de La mission: souvent ne se dessine qu'au fur et à mesure
- Besoin de transparence
- Régulation
- Critères: structure patrimoniales, croissance, impact sur le territoire, critères économique et financier, bilan fiscal productivité technologique, relations internationales